

Le Haut-commissariat à l'Economie sociale et solidaire et à l'innovation sociale et la Banque des Territoires s'engagent pour le développement de l'ESS et de l'innovation sociale

Paris, le 29 novembre 2018 - Afin de renforcer les champs communs d'intervention, Christophe Itier, Haut-commissaire à l'Economie sociale et solidaire et à l'innovation sociale, et Antoine Troesch, directeur de l'Investissement de la Banque des Territoires, ont signé ce jour une convention pour agir sur 4 axes principaux : la promotion de l'ESS et de l'innovation sociale via la démarche « French IMPACT », le renforcement de l'accompagnement des entreprises de l'ESS, le financement des entreprises de l'ESS et le développement de la mesure d'impact.

Promouvoir l'ESS et l'innovation sociale avec la démarche « Le French Impact »

L'Etat et la Banque des Territoires contribueront au financement des actions de la démarche « Le French Impact » lancée en janvier 2018. Dans ce cadre, l'Etat et la Banque des Territoires soutiendront financièrement le programme de développement des 22 entreprises¹ socialement innovantes en changement d'échelle labellisées « Le French Impact ».

Renforcer l'accompagnement des entreprises de l'ESS

L'Etat et la Banque des Territoires intensifieront leur implication dans la structuration de l'écosystème de l'ESS via leurs partenariats avec des grandes têtes de réseau de l'ESS, des lieux de réflexion collective et des opérateurs. Les deux partenaires poursuivront le développement et la promotion de la « plateforme numérique HubESS » qui permet de faciliter l'accès des porteurs de projets aux solutions existantes d'accompagnement. Le soutien financier aux Dispositifs locaux d'accompagnement (DLA) par l'Etat et la Banque des Territoires sera poursuivi et l'association des autres partenaires et financeurs, en particulier les collectivités locales, sera renforcée. Le fonds d'ingénierie HubESS, alimenté par la Banque des Territoires et des investisseurs sociétaux, viendra compléter l'offre d'accompagnement pour les entreprises en changement d'échelle comme les Pionniers French Impact.

Financer les entreprises de l'ESS

Du fait de leur rentabilité limitée, les entreprises de l'ESS ont besoin de produits financiers tenant compte de leurs particularités, depuis l'idéation jusqu'au changement d'échelle. Pour faciliter leur financement, le Haut-commissariat et la Banque des Territoires s'engagent à poursuivre leurs actions pour le développement de ces produits en soutenant les sociétés et fonds d'investissement à impact, notamment pour le stade de l'amorçage. La Banque des Territoires apportera son expertise de monteur de projets, d'investisseur de référence et de leader sur le marché de l'impact investing. La Banque des Territoires poursuivra également ses investissements directs en fonds propres et quasi fonds propres dans les entreprises du secteur de l'ESS répondant à ses critères d'intervention. Quatre segments prioritaires sont privilégiés : la santé et la « silver-économie », l'insertion par l'activité économique et la transition alimentaire des territoires, et de façon transversale les outils de développement économique.

¹ Liste des 22 lauréats de l'appel à projet « Pionniers French Impact » : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/french-impact-revelation-des-22-projets-pionniers-lancement-lappel-labellisation-des-territoires-et>

Développer la culture de la mesure d'impact.

NovESS, le fonds de financement de l'ESS lancé en 2016 par la Caisse des Dépôts en partenariat avec des acteurs privés et publics, s'est doté d'un outil de mesure d'impact social, « MESIS » (Mesure et Suivi de l'Impact Social). « MESIS » permet d'évaluer concrètement l'impact de chaque projet au regard d'indicateurs transversaux comme la création d'emplois et d'indicateurs sectoriels. Cette méthodologie, issue de la capitalisation par la Banque des Territoires de la Caisse des Dépôts des bonnes pratiques de BNP Paribas et du Comptoir de l'Innovation, sera développée par la Banque des Territoires et promue par le Haut-commissariat. La Banque des territoires proposera à la communauté « Le French Impact » accès à cet outil.

Ces actions rencontrent pleinement les ambitions de développement de la Banque des Territoires qui mobilisera ainsi dans le cadre de cette convention plus de 150 M€ sur la période 2018–2022.

Christophe Itier, Haut-commissaire à l'Economie sociale et solidaire et à l'innovation sociale a déclaré : *« L'Economie Sociale et Solidaire n'est pas une économie alternative. Par ses valeurs et sa capacité d'innovation, elle est le pilier de l'économie de demain. Accompagner la croissance de l'Economie Sociale et Solidaire, c'est encourager une autre façon d'entreprendre qui place l'intérêt général au cœur de son action, c'est aussi promouvoir une économie plus vertueuse, écologique et sociale et contribuer à l'émergence d'une société plus juste. Cette convention marque l'engagement fort et dans la durée de la Banque des Territoires, partenaire historique de l'économie sociale et solidaire, aux côtés de l'Etat. »*

Pour Antoine Troesch, directeur des Investissements de la Banque des Territoires, *« La Banque des Territoires œuvre activement en faveur de territoires plus inclusifs et plus durables. C'est pourquoi elle a pour ambition de renforcer son soutien aux entreprises de l'ESS dans les années à venir, elles-mêmes vecteur de cohésion sociale et territoriale. En favorisant par différents dispositifs l'innovation sociale dans les territoires, elle a pour objectif d'amplifier l'impact social et territorial de ses investissements d'intérêt général. »*

L'économie sociale et solidaire (ESS) rassemble les entreprises qui cherchent à concilier utilité sociale et performance économique. Ces entreprises, qui jouent un rôle majeur pour la cohésion sociale et territoriale, sont souvent facteur d'innovation afin d'hybrider leurs modèles économiques pour assurer tant leur impact social que leur pérennité, leur solidité et leur capacité à se développer.


La Banque des Territoires, en raison de l'expertise en ingénierie financière qu'elle a su développer depuis de nombreuses années, assure un rôle d'investisseur d'intérêt général et de long terme auprès de ces entreprises afin de les aider à structurer des modèles économiques pérennes et durables, tant socialement que financièrement.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est également dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr

 [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

Contact presse :

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts

Service presse : Isaline Ollivier – 01 58 50 23 07 – isaline.ollivier@caissedesdepots.fr
